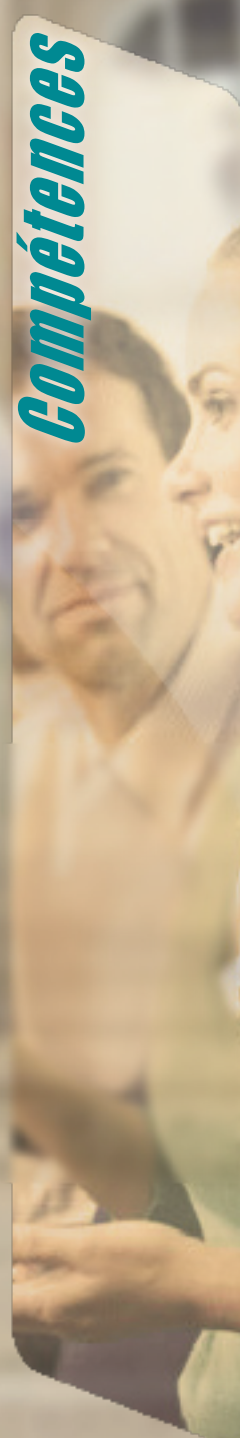
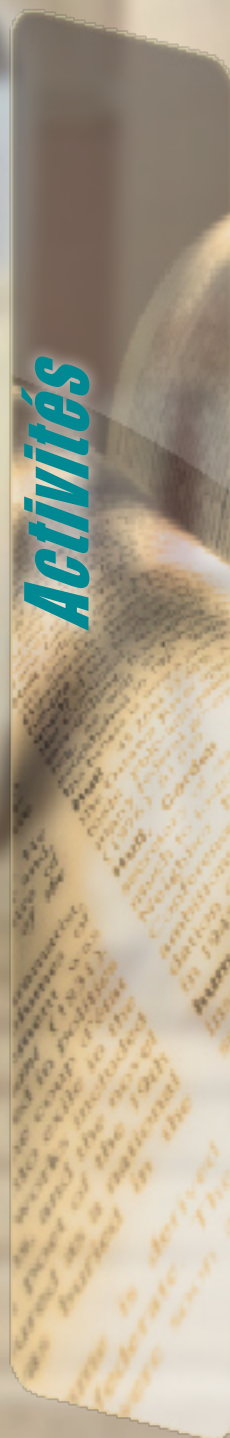
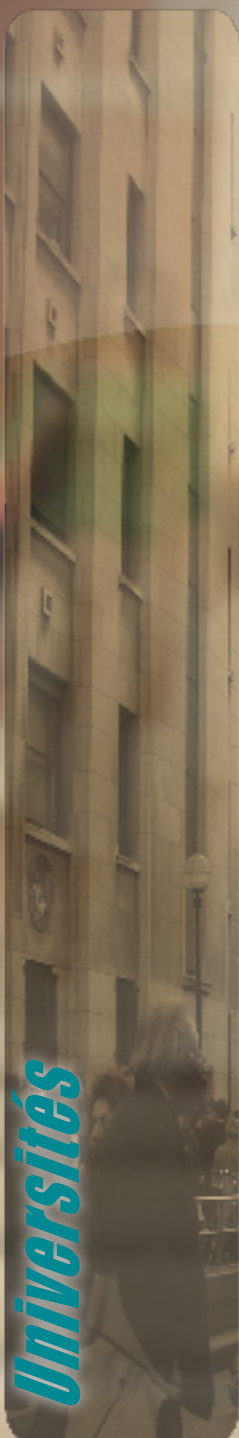


Réseau National des Universités préparant aux Métiers de la Formation



Référentiels d'activités et de compétences

Alors que s'affirme un mouvement de professionnalisation des formateurs, les questions posées dès la parution en 1971 du texte de loi sur la formation professionnelle continue des adultes à propos du métier de formateur continuent de se poser...

Des métiers encore émergents

La démultiplication des diplômes et des titres fait écho à la variété des activités mises en œuvre par les différents acteurs de la formation qui correspondent à trois grandes catégories de tâches correspondant aux différentes étapes du processus de formation, à savoir :

- L'analyse des besoins (étape du diagnostic) qui donne lieu à l'analyse des situations de travail, à la caractérisation des publics...
- L'identification des savoirs en jeu, des objectifs et des formes pédagogiques (étape de la conception),
- La mise en œuvre des dispositifs- de la recherche des financements à l'opérationnalisation pédagogique et à la coordination des équipes- et leur évaluation.

Cette hétérogénéité transparaît dans la diversité des termes utilisés pour désigner les professionnels de la formation : consultant en formation, ingénieur de formation, responsable de formation, responsable pédagogique, coordonnateur, responsable de projet, formateur-intervenant, animateur de formation, tuteur.

Cet impressionnisme des activités, des fonctions et de leur désignation pourrait expliquer en partie les difficultés du champ à s'organiser et à se professionnaliser -30 ans après la parution de la loi de 71, les métiers de la formation sont encore parlés comme des métiers *émergents* (Bézille 2005). En même temps, elles font comprendre les difficultés « identitaires » exprimées par les formateurs qui ne savent pas toujours localiser et autonomiser leur pratique professionnelle dans l'espace social des métiers et des professions.

Cet incertain positionnement social est à l'origine de trois tensions repérées : la première correspond à une certaine *dilution* de la fonction formation dans les activités de gestion des compétences et d'organisation du travail (secteur de l'entreprise) ou du non travail (secteur du travail social) ; une deuxième, à une *segmentation* de la formation en de multiples catégories correspondant à des statuts et des compétences spécifiques et parcellaires figurant néanmoins une autonomisation du champ ; une autre enfin est dominée par la reconnaissance d'une professionnalité spécifique, articulée aux dynamiques sociales et économiques qui en redéfinissent les contours sans en altérer les caractéristiques et par là même évolutive.

Deux visions de la professionnalité des formateurs...

Toutefois et même si sous l'effet de ces tensions l'autonomisation des activités de formation devient de plus en plus avérée, il demeure que deux visions de la professionnalité des formateurs continuent de s'affronter, qui ne remettent pas en cause la réalité des activités à mettre en œuvre mais la manière de concevoir la professionnalisation des formateurs.

D'un côté il s'agit de créer des compétences spécifiques adaptées à des visées locales. Les pratiques envisagées sont circonscrites à des référentiels de branches professionnelles et souvent opérationnalisées sous forme de procédures : le formateur est alors un technicien plus qu'un *homme de l'art* ; son action est pensée selon des règles, des formats et des outillages définis a priori. L'ingénierie, est le maître mot de la professionnalité recherchée. Le schéma qui préside à cette approche tend vers un découpage de la formation des formateurs en unités atomisées –des modules aux séquences, des valeurs aux crédits, des diplômes aux titres et aux CQP- correspondant à différentes unités d'action propres à différents secteurs professionnels.

De l'autre, l'enjeu est de rendre les formateurs capables de penser la diversité des situations, de gérer les inattendus, de renégocier les formes pédagogiques et d'adapter leurs systèmes de connaissances à la complexité des situations de formation qu'ils affrontent. Dans cette référence, les recompositions et les remaniements des formes d'intervention sont un des paramètres spécifiques du métier de formateur.

Toutefois, la mise en forme des attributs sociaux de l'exercice du métier est en cours : statuts, salaires et conditions d'exercice des métiers font l'objet d'une convention collective ; les référentiels, les fiches ROME tendent vers une division sociale et technique du travail ; l'inscription au Répertoire National de Certification Professionnelle (R N C P) de différents titres et diplômes figure les passages obligés de l'accès au métier- il ne suffit plus d'être un bon professionnel, un bon communicant, de bien passer... de plus en plus le recrutement se fait sur diplômes ou sur titres ; l'affichage de normes ISO indique par ailleurs une préoccupation de règles de qualité.

L'élaboration des référentiels

C'est dans ce contexte et corollairement à la mise en place de la Commission Nationale de Certification Professionnelle (CNCP) et de la déclinaison des titres et diplômes en compétences que plusieurs universités préparant aux métiers de la formation ont décidé en 2005 de constituer un réseau dont l'objectif est :

- De promouvoir les échanges et la collaboration entre les équipes afin de réfléchir aux spécificités des métiers de la formation et à l'apport de l'université dans l'évolution de ces métiers.

- D'harmoniser les référentiels d'activités et de compétences correspondant aux différents métiers de la formation.

Ces métiers renvoient à quatre profils qui font référence à différentes classifications (convention collective des organismes de formation, Commission statistique nationale de la formation Professionnelle et de la promotion sociale, diplômes nationaux de l'enseignement supérieur) :

- **Formateur - animateur (niveau III, catégorie D, niveau BAC+2)**

- **Formateur - concepteur pédagogique (niveau II, catégorie E, niveau BAC +3)**

- **Responsable de formation / formateur - coordonnateur (niveau II, catégories F, G, niveau BAC +4)**

- **Consultant en formation / ingénieur de formation/ responsable d'organisme de formation (niveau I, catégories H, I, niveau BAC +5).**

Sommaire

Référentiel d'activités des métiers de la formation	p 4
Référentiel d'activités et de compétences des fonctions « Formateur-animateur »	p 11
Référentiel d'activités et de compétences des fonctions « Formateur-concepteur pédagogique »	p 15
Référentiel d'activités et de compétences des fonctions « Responsable de formation »	p 19
Référentiel d'Activités et de compétences des fonctions « Ingénieur de formation, consultant en formation, responsable d'organisme de formation »	p 24
Coordonnées des établissements du Réseau National des Universités préparant aux Métiers de la Formation	p 28

Référentiel d'activités des métiers de la formation

Les propositions qui sont présentées dans le référentiel d'activités ci-après tentent de distinguer les activités correspondant aux différents métiers de la formation :

- Formateur - animateur (niveau III, catégorie D, niveau BAC+2)
- Formateur - concepteur pédagogique (niveau II, catégorie E, niveau BAC +3)
- Responsable de formation / formateur - coordonnateur (niveau II, catégories F, G, niveau BAC +4)
- Consultant en formation / ingénieur de formation/ responsable d'organisme de formation (niveau I, catégories H, I, niveau BAC +5).

Il faut remarquer néanmoins que les distinctions ainsi opérées correspondent à une approche théorique et idéale de la mise en œuvre de la formation dans les entreprises et les organismes de formation, correspondant à une certaine hiérarchisation des responsabilités et de l'implication dans les activités de formation. Mais de fait sur le terrain, selon la taille des organismes, selon les secteurs, les publics... ces métiers ont des contours beaucoup moins distincts et il conviendrait pour correspondre à la réalité des pratiques, de raisonner en termes de tendances.

Par exemple,

- Les activités des responsables de formation diffèrent de manière significative selon que ceux-ci interviennent en entreprise ou dans un organisme de formation : les principales activités du responsable de formation intervenant en entreprise sont plutôt la dynamisation de la fonction formation (communication information), l'élaboration du plan annuel de formation et l'opérationnalisation de la politique de formation décidée par les instances compétentes ; alors que dans un organisme de formation, le responsable de formation est celui qui a en charge la conception et la mise en œuvre pédagogique d'actions ou de dispositifs de formation ; dans le premier cas le responsable de formation « commande des formations », dans le second il doit penser une offre de formation...
- Les fonctions des responsables de formation en organisme de formation constituent un échelon intermédiaire entre celui des formateurs concepteurs pédagogiques et celui des consultants en formation. A ce titre ils peuvent avoir à intervenir en tant que formateur ; en même temps qu'ils peuvent avoir à participer aux activités d'études et aux négociations à l'origine de la commande de formation. De la même manière les formateurs – concepteurs qui assurent en plus des tâches de face à face pédagogique des tâches de conception et de régulation des actions de formations constituent un échelon intermédiaire entre les formateurs animateurs et les responsables de formation...

On pourrait parler en quelque sorte de tuilage des responsabilités ordonnées à la logique de la fonction « formation », caractérisée par les cinq grandes catégories d'activités que sont :

- Les études préalables à la conception des actions de formation, en vue de réaliser des diagnostics de besoins de formation et de besoins en formation ;
- La conception et la construction d'une offre de formation ;
- La mise en œuvre et le suivi des actions de formation ;
- L'évaluation des actions et projets de formation ;
- La communication et la valorisation des actions et des savoirs produits sur le champ de pratiques relatives à la formation.

Ceci conduit à faire remarquer la prégnance d'activités transversales aux différents métiers, que nous identifierons comme des activités d'analyse, de formalisation et d'animation de situations.

Par ailleurs ce qui caractérise l'ensemble des pratiques professionnelles exercées dans le champ de la formation est leur dimension collective, qui donne lieu à la mise en œuvre de réunions, d'activités de partage, de communication en relation aujourd'hui avec les nouvelles possibilités technologiques.

Ceci suppose que chaque professionnel, quel que soit son « niveau d'intervention », ait une représentation de l'ensemble du « process » de formation et en réalise les différentes contraintes et implications.

Ce sont en quelque sorte les activités autour de cette activité principale qui diffèrent : celles du formateur consultant sont plutôt menées en externe des organismes de formation et ont pour objet le fonctionnement des organisations, l'analyse du travail, l'analyse des problèmes, la détermination des besoins de formation, la caractérisation des publics. Celles du responsable de formation sont plutôt engagées à l'interne de l'organisme de formation et concernent l'ingénierie - conception et organisation des dispositifs à partir des diagnostics initiaux ; mise en œuvre, régulation et contrôle des actions de formation ; les formateurs sont eux plus directement engagés dans la conduite des actions mais ce qui change entre les formateurs animateurs et les formateurs concepteurs est leur degré d'implication dans la conception et la régulation du processus.

Aussi situer les activités spécifiques des uns et des autres revient à apprécier,

- La responsabilité et l'autonomie dans l'exécution des tâches - une sorte de densité des activités selon la fonction occupée ;
- Ainsi que le degré d'implication dans le process et le dispositif global de formation.

Quelques indications de lecture du référentiel ci-après présenté :

- Ce qui figure dans la colonne « activités » correspond à la désignation de grandes catégories d'activités déclinées selon les différentes dimensions de leur mise en œuvre ; il se peut que certaines de ces mises en œuvre soient identifiées dans plusieurs grandes catégories ; nous avons fait le choix de la répétition de manière à préserver la réalité du travail mené dans les différents champs de pratiques.
- Ce qui figure dans les colonnes 2, 3, 4, 5, correspond au niveau d'implication spécifique et repéré de chacun des « métiers » identifiés ; ces indications ne sont pas exclusives de la mise en œuvre de certaines des activités par d'autres acteurs dans le cadre des situations où ils exercent.
- Pour des raisons de commodités dactylographiques, nous recourons dans les différentes colonnes au terme dispositif pour désigner les différents dispositifs caractéristiques des différents champs de pratiques de la formation, c'est-à-dire la VAE, les dispositifs en alternance, l'individualisation, les dispositifs d'insertion
- De la même manière, parlant dans le tableau de séquences et de situations de formation, sont désignées des séquences et des situations de formation en centre, en alternance, en situation de travail, en centres de ressources, à distance....

Activités	<p>Consultant en formation - Ingénieur de formation - Responsable d'organisme de formation</p> <p>Niveau 1, Catégories H, et I, Niveau M2</p>	<p>- Responsable de formation en entreprise ou en organisme de formation Formateur coordinateur</p> <p>Niveau 2 Catégories F, G Niveau M1</p>	<p>- Formateur-concepteur pédagogique (L3)</p> <p>Niveau 2, Catégorie E, Niveau L3</p>	<p>-Formateur- animateur</p> <p>Niveau 3, Catégorie D, Niveau L2</p>
Diagnostic / études préalables				
<ul style="list-style-type: none"> - diagnostiquer les besoins de et en formation - dégager des conclusions en termes de conseil en organisation ou de conseil en formation (niveau des dispositifs et/ou des préconisations pédagogiques) 	<p>Le responsable d'organisme de formation reçoit les commandes des entreprises de biens et de services et commande les « diagnostics ».</p> <p>Le consultant en formation formalise la problématique et décide de la méthodologie des études qui lui sont commandées.</p>	<p>Le responsable de formation d'entreprise commande les études préalables à l'élaboration du plan de formation et peut y participer. Il élabore le plan de formation.</p> <p>Le responsable de formation qui exerce dans un organisme de formation, participe aux études et aux diagnostics préalables à la conception de dispositifs.</p>	<p>Le formateur-concepteur pédagogique participe aux études et diagnostics pour son domaine et cadre d'intervention pédagogique.</p>	
Négociation (fonction commerciale)				
<ul style="list-style-type: none"> - présenter des conclusions - rédiger des cahiers des charges - fixer des conditions de travail - calculer les coûts et les tarifs - négocier et commercialiser l'offre de formation 	<p>Le consultant en formation négocie ses préconisations.</p> <p>Le responsable d'organisme assure la promotion de son organisme auprès des financeurs.</p>	<p>Le responsable de formation en entreprise négocie les achats de formation.</p> <p>Il négocie avec les organismes de formation et/ou avec les formateurs les orientations définies pour l'opérationnalisation de la politique de formation.</p> <p>Le responsable de formation en organisme de formation assure la promotion des actions de formation auprès des clients éventuels et en négocie la vente.</p>		

Administration, gestion et animation des ressources humaines et communication

<ul style="list-style-type: none"> - assurer la responsabilité de la structure - assurer la veille juridique et le respect de la législation - gérer économiquement et financièrement - la structure - le plan de formation - les conventions - les budgets d'action - formaliser et suivre des projets - rechercher des financements - établir des partenariats et définir la politique de communication externe et/ou interne - recruter et gérer l'équipe de collaborateurs (formateur, assistant, conseiller, etc. ...) - assurer les relations avec les institutions représentatives du personnel - concevoir et coordonner la mise en œuvre des bilans pédagogiques et financiers 	<p>Le responsable d'organisme assure en pleine responsabilité ces différentes activités. L'ingénieur est directement impliqué dans la mise en œuvre de ces différentes activités</p> <p>Le consultant en formation est particulièrement impliqué dans la formalisation des projets et la recherche de partenariats.</p> <p>Le directeur d'organisme de formation définit le profil du maître d'œuvre en fonction des résultats.</p>	<p>Le responsable de formation (entreprise ou organisme de Formation) participe à la mise en œuvre de ces différentes activités, assure en pleine responsabilité le recrutement des formateurs et veille à la cohérence des équipes.</p>	<p>Le formateur-concepteur pédagogique participe à certaines de ces activités pour son domaine et cadre d'intervention (cf. gestion des budgets d'action, recrutement d'une équipe de formateurs...)</p>	
--	---	--	--	--

Réponse à des appels d'offres et montage des dossiers

<ul style="list-style-type: none"> - répondre au plan régional, national, européen - répondre par secteur et branche professionnels 	<p>Le consultant en formation et le responsable d'organisme ou de service formation exercent une veille du marché de la formation.</p> <p>Ils répondent aux appels d'offre qui correspondent à des expertises liées à l'évolution du travail, à la professionnalisation des organisations ou des métiers ; ils constituent les équipes conçoivent la méthodologie d'étude.</p> <p>Le consultant en formation peut être conseiller auprès d'organismes désireux de répondre à des appels d'offre.</p>	<p>Le responsable de formation en organisme de formation suit la parution des appels d'offre, instruit les dossiers et rédige le cahier des charges des actions entreprises en relation avec le directeur de la structure.</p>	<p>Le formateur – concepteur pédagogique participe à l'élaboration des réponses aux appels d'offre pour son domaine et cadre d'intervention.</p>	<p>Le formateur – animateur peut participer aux réunions de travail pour son domaine et cadre d'intervention.</p>
---	--	--	--	---

Conception de plans et de dispositifs de formation

<ul style="list-style-type: none"> - formuler les buts et les objectifs de formation en termes d'effets et de résultats escomptés - déterminer les domaines de savoirs dont seront extraits les contenus de formation - caractériser les publics concernés - déterminer l'architecture des dispositifs de formation (alternance, FOAD, formations intégrées au travail, face à face pédagogique...) - définir les conditions de mise en œuvre - définir les durées de formation nécessaires à l'atteinte des objectifs - définir les orientations méthodologiques - penser et décider les modalités d'évaluation 	<p>Il revient aux consultants en formation et ingénieur de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'établir les profils de compétences recherchées en relation avec les analyses de besoins et les diagnostics réalisés ; - de déterminer les architectures des dispositifs de formation et d'en définir les conditions de mise en œuvre ; - de rédiger le cahier des charges (budget, moyens matériels et humains...). 	<p>Le responsable de formation en entreprise, à partir des résultats des études préalables, formalise la commande de formation (fonction de maître d'ouvrage). Le responsable de formation en organisme de formation (en tant que maître d'œuvre) organise l'opérationnalisation de la commande (dimensions logistiques et pédagogiques). Le responsable de formation, et/ou le formateur coordonnateur veillent à la cohérence de la programmation et contrôlent l'articulation des différents modules.</p>	<p>Le formateur-concepteur pédagogique peut participer à la définition de l'architecture des dispositifs de formation ainsi qu'à la détermination des objectifs généraux ; il co-élabore les programmes et fait des propositions de méthodes en s'assurant de leur cohérence avec les orientations définies.</p>	<p>Le formateur- animateur peut participer à l'élaboration des programmes, à la définition des objectifs et au choix des méthodes pédagogiques.</p>
--	--	--	--	---

Conception de séquences, de situations et de parcours de formation

<p>Pour construire des séquences et des situations de formation pertinentes pour l'atteinte des buts et des objectifs recherchés, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fixer les objectifs de séquences et de séances - identifier les contenus et les formes pédagogiques pertinentes au regard des objectifs poursuivis et des conditions de mise en œuvre - élaborer les progressions - déterminer et élaborer les activités pédagogiques appropriées ; choisir les tâches, les supports.... - repérer/anticiper les difficultés d'apprentissage et de fonctionnement des groupes et des individus et leurs possibilités de remédiation 	<p>Le consultant en formation, l'ingénieur de formation supervisent, encadrent et régulent si nécessaire les différentes activités de conception et s'assurent de l'adéquation avec la commande.</p>	<p>Le responsable de formation, et/ou le formateur coordonnateur veillent à l'articulation des différentes séquences en vue de maintenir la cohérence du dispositif et l'atteinte des objectifs.</p>	<p>Les différentes activités de conception pédagogique correspondent au cœur de métier « formateur- concepteur » (notamment ce qui correspond à la conception des outils et des supports).</p>	<p>Le formateur- animateur participe à la construction des séquences de formation. Il construit les situations de formation dans son domaine d'intervention.</p>
--	--	--	--	--

Mise en œuvre des plans et des dispositifs de formation

<ul style="list-style-type: none"> - planifier les activités - recruter les stagiaires - encadrer et animer les équipes - mettre en place des régulations à caractère pédagogique - accompagner les formateurs 	<p>Le responsable d'organisme ou de service formation a en charge</p> <ul style="list-style-type: none"> - la validation et le contrôle de la planification et de la mise en œuvre des séquences et des situations - le recrutement des stagiaires. <p>Il s'assure de la réalité des régulations mises en œuvre et se donne la possibilité d'intervenir dans l'animation des équipes pédagogiques.</p>	<p>Le responsable de formation a pour fonction l'encadrement et la responsabilité du déroulement du dispositif (planifier, recruter les stagiaires...), sachant que le responsable de formation en entreprise exerce plutôt un encadrement administratif et logistique et que le responsable de formation en organisme de formation a plutôt un encadrement à caractère pédagogique et administratif.</p>	<p>Le formateur-concepteur participe à l'information et au recrutement des stagiaires ainsi qu'aux réunions de coordination en vue de l'organisation des dispositifs.</p>	<p>Le formateur- animateur participe aux réunions pour son domaine de compétences.</p>
---	--	---	---	--

Mise en œuvre des séquences et des situations de formation

<ul style="list-style-type: none"> - conduire les séquences et les situations de formation - veiller à la réalisation des tâches et des activités d'apprentissage prévues - réguler les échanges - repérer les difficultés des individus et des groupes - s'assurer des acquisitions - gérer les relations à l'intérieur du groupe 		<p>Etant donné leur fonction d'encadrement et d'accompagnement des équipes, le responsable de formation et/ou le formateur coordinateur assurent une veille pédagogique tout au long du process de formation. Ils participent aux réunions d'équipe, ils rencontrent les stagiaires...</p>	<p>Le formateur-concepteur assure en pleine responsabilité l'ensemble de ces différentes activités</p>	<p>Le formateur- animateur assure en pleine responsabilité ces différentes activités dans les situations relevant de son domaine d'intervention.</p>
--	--	--	--	--

Accueil et Accompagnement des personnes

<ul style="list-style-type: none"> -accueillir les candidats -faciliter l'expression de leurs situations -informer les stagiaires sur le fonctionnement des dispositifs et des formations -positionner les stagiaires (identification des besoins en formation) en analysant les acquis // référentiels... -dynamiser et soutenir les conduites des projets -mettre en place de parcours personnalisés -suivre les projets personnalisés en tenant compte des caractéristiques des dispositifs et des aléas du processus de formation -mettre en œuvre des tutorats pédagogiques 		<p>Le formateur -responsable de formation est amené à penser, coordonner, évaluer les dispositifs d'accueil, de positionnement et de suivi des stagiaires.</p>	<p>Le formateur-concepteur assure en pleine responsabilité ces différentes activités, sachant qu'il intervient dès la définition des parcours</p>	<p>Le formateur- animateur assure en pleine responsabilité ces différentes activités.</p>
--	--	--	---	---

Evaluation

- évaluer les politiques et les stratégies de formation
 - évaluer les dispositifs et les architectures
 - évaluer les connaissances (évaluation en amont, en cours et en fin de formation, évaluations qualitatives et quantitatives, évaluations sommatives et formatives).

Le responsable d'organisme et l'ingénieur impulsent des démarches d'évaluation des différentes pratiques et activités mises en œuvre.

Le consultant en formation conçoit les dispositifs d'évaluation des formations -architectures, moyens...- ou des méthodes, des apprentissages. Il conçoit des outils, des protocoles...

Le responsable de formation en entreprise évalue la réalisation du plan de formation.
 Le responsable de formation en entreprise, ou en organisme de formation évalue les dispositifs de formation au plan logistique et au plan pédagogique.

Le formateur-concepteur pédagogique participe à la détermination des dispositifs d'évaluation -à l'entrée, en cours et à l'issue des dispositifs de formation- .
 Il conçoit des outils d'évaluation des situations de formation.
 Il mesure les acquis et valide les parcours.
 Il participe à l'évaluation des acquis en situation de travail.
 Il participe à l'évaluation des dispositifs.

Le formateur- animateur
 - participe à la conception des outils ;
 - mesure les acquis tout au long du processus de formation ;
 - participe à l'évaluation des acquis en situation de travail ainsi qu'à l'évaluation des dispositifs.

Construction et mise en œuvre de la qualité professionnelle

- assurer la qualification des différents professionnels intervenant dans les dispositifs
 - assurer une veille scientifique, méthodologique, juridique
 - produire des écrits professionnels
 - se former et former
 - mettre en place les conditions de la construction des compétences collectives
 - organiser des séminaires de réflexion et d'analyse de pratiques
 - animer le travail en équipe, la concertation et la formalisation des pratiques
 - susciter des partenariats et animer des réseaux
 - développer le recours aux TIC.

Les différents professionnels assurent la veille scientifique propre à leur niveau de responsabilité, ainsi que la formalisation de leurs pratiques ; de la même manière chacun produit des écrits, se forme et forme.
 Il demeure que chaque professionnel est impliqué différemment

Le responsable d'organisme initie la politique de la qualité professionnelle ; il dynamise la politique de formation continue des agents qu'il emploie ; il veille à sa mise en œuvre.
 Le consultant en formation formalise les caractéristiques de la qualité professionnelle à construire ainsi que les stratégies et les conditions de sa mise en place.

Le responsable de formation :
 - opérationnalise les stratégies de qualité définies,
 - prévoit et organise les temps de partage et de réflexion sur les pratiques mises en œuvre,
 - anime et coordonne les différentes activités prévues.

Le formateur-concepteur pédagogique :
 -exerce l'activité de veille au plan des méthodes et des techniques pédagogiques (notamment il favorise le recours aux TIC), conçoit des outils,
 - s'approprie des outils,
 - formalise ses pratiques en suivant des formations
 - produit des écrits professionnels,
 - transmet des savoirs à l'interne.

Le formateur - animateur :
 - s'approprie des outils (référentiels etc. ...),
 - formalise ses pratiques en suivant des formations de formateurs,
 - produit des écrits professionnels,
 - se forme et transmet des savoirs à l'interne.

Référentiel d'activités et de compétences des fonctions « Formateur-animateur »

Les activités exercées par le formateur-animateur sont caractérisées par une grande hétérogénéité tant dans le champ d'intervention des organismes que dans les identités professionnelles et les statuts des formateurs eux-mêmes.

L'analyse du métier distingue des compétences pédagogiques fondamentales et des compétences associées. Le cœur de métier semble néanmoins défini par le face à face pédagogique.

Les activités principales auxquelles préparent la formation correspondent à celles énoncées dans le référentiel national du « Réseau National des Universités Préparant aux Métiers de la Formation » et plus particulièrement aux activités de :

- **Conception de séquences de formation**

Le Formateur-Animateur construit des situations de formation dans son domaine d'intervention.

- **Mise en œuvre des séquences de formation**

Il conduit, régule et anime les séances.

- **Accompagnement des personnes**

Il aide les personnes à la formalisation de leur projet professionnel.

- **Evaluation des formations**

Il mesure les acquis en relation avec les objectifs de la formation.

A ces différentes activités considérées comme fondamentales de l'exercice du métier s'ajoutent :

- des activités périphériques en fonction des spécificités des dispositifs de formation
- une connaissance maîtrisée des savoirs enseignés et une pratique effective des TICE.

Le formateur est membre d'une équipe pédagogique, il assure une veille (pédagogique et juridique) et entretient des relations avec l'environnement socio-économique et institutionnel. Il doit faire preuve d'adaptation, de qualités relationnelles et de capacité à réfléchir sur soi et se remettre en cause.

Référentiel d'activités et de compétences des fonctions « Formateur-animateur »

Activités	Compétences
Réponse à des appels d'offres et montage des dossiers	
Le formateur animateur peut participer à l'élaboration des réponses aux appels d'offre, pour son domaine et son cadre d'intervention.	Il s'agit de savoir : <ul style="list-style-type: none">• Intégrer les logiques et les contraintes des appels d'offres• Apporter les informations utiles pour les actions de formation qu'il assure• Savoir rédiger des parties du cahier des charges de la formation
Conception du plan et des dispositifs de formation	
Le formateur- animateur participe à l'élaboration des programmes, la définition des objectifs et au choix des méthodes pédagogiques.	Il s'agit de savoir : <ul style="list-style-type: none">• Décrire le résultat à obtenir dans son domaine d'intervention et en lien avec les compétences globales vers lesquelles conduit l'action de formation (objectifs globaux)• Analyser les besoins des personnes à former et parfois fixer le niveau d'aptitudes ou de pré-requis (analyser ou définir le niveau initial des personnes à former)• Identifier les caractéristiques des publics devant atteindre ce résultat
Conception de séquences de formation et des situations de formation	
Le formateur- animateur construit des situations de formation dans son domaine d'intervention.	Il s'agit de savoir : <ul style="list-style-type: none">• Concevoir les outils de positionnement dans son domaine d'intervention• Définir l'objectif spécifique de la situation d'apprentissage en fonction de l'objectif général• Analyser les opérations liées à ce résultat et définir les connaissances et savoir-être indispensables• Organiser sa séquence en fonction du cadre• Prévoir les moyens pédagogiques
Mise en œuvre du plan et des dispositifs de formation	
Le formateur- animateur participe aux réunions pour son domaine de compétences.	Il s'agit de savoir : <ul style="list-style-type: none">• Prendre et transmettre de l'information

Mise en œuvre des séquences et des situations de formation

Le formateur- animateur assure en pleine responsabilité ces différentes activités :

- conduire les séquences et les situations de formation
- veiller à la réalisation des tâches et des activités d'apprentissage prévues
- réguler les échanges
- repérer les difficultés des individus et des groupes
- s'assurer des acquisitions
- gérer les relations à l'intérieur du groupe

Il s'agit de savoir :

- Adapter les modalités d'apprentissage aux besoins et niveaux des publics
- Utiliser les équipements, méthodes, techniques et outils pédagogiques appropriés
- Utiliser les nouvelles technologies d'information et de communication comme outil pédagogique
- Animer et gérer des groupes
- Etablir une relation de confiance et de sécurité avec les participants
- Mesurer à l'entrée, en cours d'action et à l'issue de celle-ci, les acquis, difficultés et progressions des publics pour ajuster l'action et évaluer les résultats
- Articuler les situations de formations aux situations professionnelles
- Développer et entretenir des partenariats avec les professionnels et les tuteurs d'entreprises.

Accueil et Accompagnement des personnes

Le formateur- animateur assure en pleine responsabilité ces différentes activités

Il s'agit de savoir :

- Favoriser l'implication des apprenants
- Ecouter, reformuler, objectiver et faire preuve d'empathie
- Savoir conduire un entretien et veiller à ce que le stagiaire soit acteur de sa démarche
- Organiser des situations collectives et individuelles de recherche d'information
- Gérer un projet d'apprentissage et/ou d'insertion sociale

Evaluation

Le formateur- animateur participe à la conception des outils :
 Il mesure les acquis tout au long du processus de formation
 Il participe à l'évaluation des acquis en situation de travail.
 Il participe à l'évaluation des dispositifs.

Il s'agit de savoir :

- Evaluer et formaliser :
 - . les résultats pédagogiques de l'activité en termes de connaissances et de compétences acquises au regard des objectifs de la formation
 - . les résultats en terme de projets et devenirs des publics.
- Mesurer le potentiel de transférabilité d'apprentissage
- Réaliser des bilans-diagnostics
- Organiser les informations pertinentes pour renseigner les documents administratifs requis

Construction et mise en œuvre de la qualité professionnelle

Le formateur - animateur :

Il s'approprie des outils (référentiels etc. ...)

Il formalise ses pratiques en suivant des formations de formateurs

Il produit des écrits professionnels

Il se forme et transmet des savoirs à l'interne

Il s'agit de savoir :

- Analyser ses pratiques et en rendre compte par écrit
- Prendre de la distance avec le terrain
- Identifier ses besoins en formation
- Partager ses connaissances
- Etre porteur du projet de l'institution

Référentiel d'activités et de compétences des fonctions « Formateur-concepteur pédagogique »

Le profil de compétences visé par ce référentiel correspond à la fonction de formateur- concepteur en organisme de formation ou dans des associations de formation, que l'on peut décliner selon trois grandes fonctions :

- la fonction de conception pédagogique de séquences, de situations et de parcours de formation (qui suppose des savoirs disciplinaires et méthodologiques et la capacité à élaborer démarches et outils)
- la fonction de mise en œuvre des séquences et des situations de formation
- la fonction d'accueil et d'accompagnement des personnes

Les activités principales correspondant à ces fonctions sont celles énoncées dans le référentiel du « Réseau National des Universités Préparant aux Métiers de la Formation ».

Si le « cœur de métier » du formateur- concepteur pédagogique est comme pour le formateur- animateur le face à face pédagogique, ce qui le distingue est le degré d'autonomie dont il dispose dans la mise en place des activités de :

• **conception de séquences, de situations et de parcours de formation:**

- évaluation des acquis des publics et définition des objectifs pédagogiques
- construction des situations pédagogiques : progressions, stratégies pédagogiques, supports
- conception des outils d'évaluation des apprentissages et de construction des connaissances

• **mise en œuvre des séquences et des situations de formation :**

- conduite des séquences et des situations de formation
- régulation des échanges, gestion des relations dans le groupe...

• **accueil et accompagnement des personnes**

- écoute, conduite d'entretien, orientation
- positionnement
- gestion d'un projet d'apprentissage et d'insertion

• **évaluation**

- conception des outils d'évaluation des situations de formation
- mesure des acquis et validation des parcours
- participation à l'évaluation des acquis en situation de travail

Le formateur - concepteur pédagogique travaille en proximité avec le responsable de formation tout au long du processus de formation, mais son implication porte plus particulièrement sur son propre domaine d'intervention.

Dans ce profil de métier, l'accent mis sur l'autonomie de conception pédagogique conduit à accorder une place importante à l'activité de veille au plan des méthodes et des techniques pédagogiques, à la formalisation des pratiques, à la production d'écrits professionnels.

Référentiel d'activités et de compétences des fonctions « Formateur-concepteur pédagogique »

Activités	Compétences
Diagnostic/études préalables	
<p>Le formateur- concepteur participe aux études et diagnostics pour son domaine et cadre d'intervention pédagogique.</p>	<p>Il s'agit de savoir mobiliser les compétences liées à la formalisation des besoins en formation pour un domaine d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • savoir situer son intervention pédagogique dans un environnement politique, socio-économique, juridique et institutionnel en vue de préciser les besoins en formation • savoir procéder au recueil des représentations des métiers et des situations • savoir recueillir des informations et les analyser • savoir identifier les acquis en relation avec les compétences requises (situations de travail...)
Conception de plans et de dispositifs de formation	
<p>Le formateur-concepteur pédagogique peut participer à la définition de l'architecture des dispositifs de formation ainsi qu'à la détermination des objectifs généraux ; il co-élabore les programmes et fait des propositions de méthodes en s'assurant de leur cohérence avec les orientations définies.</p>	<p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • savoir distinguer les différents niveaux de définition des « objectifs » : les finalités, les buts, les objectifs généraux et les objectifs pédagogiques • savoir situer le projet de formation/aux cadres juridiques existants • maîtriser les savoirs disciplinaires en jeu • savoir analyser et évaluer les outils mis à disposition, didacticiels, produits audiovisuels, documents...
Conception de séquences, de situations et de parcours de formation	
<p>Les différentes activités de conception pédagogique correspondent au cœur du métier de formateur-concepteur (notamment ce qui correspond à la conception des démarches, des outils et des supports)</p>	<p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • savoir transformer les orientations définies (plan et dispositifs) en séquences de formation • savoir évaluer les acquis des publics à l'entrée en formation en vue de préciser l'offre de formation (contenus, formes pédagogiques) • savoir définir des objectifs pédagogiques • savoir construire des situations pédagogiques : savoir construire des progressions, savoir construire des stratégies pédagogiques, connaître les démarches de médiation des apprentissages, connaître la didactique des disciplines enseignées, savoir construire des supports • savoir concevoir des outils d'évaluation des apprentissages et de construction de connaissances

Mise en œuvre des plans et des dispositifs de formation

Le formateur-concepteur participe à l'information et au recrutement des stagiaires ainsi qu'aux réunions de coordination en vue de l'organisation des dispositifs.

Il s'agit de :

- savoir donner des informations pertinentes aux candidats à la formation
- savoir mener des entretiens de recrutement
- savoir construire des modalités de positionnement

Mise en œuvre des séquences et des situations de formation

Le formateur-concepteur assure en pleine responsabilité l'ensemble des différentes activités : conduite des séquences et des situations de formation, régulation des échanges, contrôle des acquisitions, gestion des relations dans le groupe...

Il s'agit de :

- savoir opérationnaliser les démarches de médiation des apprentissages
- savoir recourir à la didactique de la ou des disciplines enseignées en vue d'évaluer et d'adapter les interventions de formation
- savoir utiliser les TICE
- savoir réguler les phénomènes de groupe, les conflits, les transferts...
- savoir mettre en place des stratégies d'animation et de régulation des phénomènes de groupe
- savoir évaluer les acquis, les difficultés et les progressions des publics en cours de formation et adapter les stratégies pédagogiques
- savoir recueillir de l'information pertinente pour l'équipe pédagogique sur les conduites d'apprentissage des stagiaires

Evaluation

Le formateur-concepteur participe à la détermination des dispositifs d'évaluation (à l'entrée, en cours et à l'issue des dispositifs de formation).

- Il conçoit des outils d'évaluation des situations de formation.
- Il mesure les acquis et valide les parcours.
- Il participe à l'évaluation des acquis en situation de travail.
- Il participe à l'évaluation des dispositifs.

Il s'agit de :

- maîtriser les types et démarches d'évaluation applicables aux différentes phases de la formation
- savoir produire des critères d'évaluation adéquats en vue d'apprécier la pertinence des stratégies de formation, la qualité de leur mise en œuvre et leurs effets
- savoir choisir des supports d'évaluation adaptés

Accueil et Accompagnement des personnes....

Le formateur-concepteur assure en pleine responsabilité ces différentes activités, sachant qu'il intervient dès la définition des parcours.

Il s'agit de :

- savoir écouter
- savoir conduire un entretien
- savoir identifier les freins relatifs à l'environnement et les freins personnels / la formation
- savoir favoriser l'implication des personnes- savoir « évaluer » et utiliser des outils de positionnement
- savoir orienter
- savoir gérer un projet d'apprentissage et d'insertion

Administration, gestion et animation des ressources humaines et communication

<p>Le formateur-concepteur participe à certaines de ces activités pour son domaine d'intervention (cf gestion des budgets d'action, formalisation d'un projet, recrutement d'une équipe de formateurs).</p>	<p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • savoir estimer le coût des différents besoins des actions (personnels et moyens) dans lesquelles il intervient et proposer des choix • savoir proposer des critères de choix basés sur les compétences pédagogiques lors du recrutement de formateurs
---	--

Réponse à des appels d'offres et montage des dossiers

<p>Le formateur-concepteur participe aux réponses aux appels d'offres pour son domaine et cadre d'intervention.</p>	<p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • savoir intégrer les logiques et contraintes de l'appel d'offres afin de concevoir une réponse pédagogique adéquate • savoir apporter aux dossiers les informations utiles pour les actions de formation qu'il assure • savoir rédiger des parties du cahier des charges
---	---

Construction et mise en œuvre de la qualité professionnelle

<p>Le formateur-concepteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exerce l'activité de veille au plan des méthodes et des techniques pédagogiques (notamment il favorise le recours aux TICE) - conçoit des outils de formation et d'évaluation - s'approprie des outils (référentiels etc...) - formalise ses pratiques en suivant des formations - produit des écrits professionnels - transmet ses savoirs à l'interne 	<p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • savoir se tenir au courant de l'évolution des savoirs (lectures, formation de formateurs...) • savoir interroger ses pratiques • savoir concevoir des outils de formation et d'évaluation dans son domaine d'intervention • maîtriser suffisamment les TICE pour concevoir des outils qui les utilisent • savoir identifier ses besoins en formation • savoir rédiger des fiches pédagogiques, des articles professionnels • savoir transmettre à l'interne les savoirs nouvellement acquis • savoir transmettre ses savoir-faire • savoir prendre de la distance/à sa subjectivité • savoir questionner les dimensions éthiques et déontologiques du métier
---	---

Référentiel d'activités et de compétences des fonctions de « Responsable de formation »

Le profil de compétences visé par ce référentiel correspond à la fonction de responsable de formation en organisme de formation et en entreprise, que l'on peut décliner selon trois grandes fonctions que sont

- la fonction d'études liées à l'identification des besoins **de** et **en** formation
- la fonction d'élaboration de plans de formation et/ou de conception de dispositifs et actions de formation
- la fonction d'animation et d'accompagnement d'équipes de formateurs.

Les activités principales auxquelles prépare la formation correspondent à celles énoncées dans le référentiel national formalisé par « le Réseau National des Universités Préparant aux Métiers de la Formation » et plus particulièrement aux activités de :

- **diagnostic** : analyse des besoins de et en formation (niveau des individus ; niveau des organisations),
- **conception de dispositifs et d'actions de formation** :
 - conception de dispositifs de formation à partir des commandes et des conclusions des études préalables,
 - plan des orientations et des stratégies pédagogiques,
 - plan des ressources et conditions de mise en œuvre,
 - aide à la mise en place de parcours individualisés,
- **mise en œuvre des dispositifs** :
 - organisation,
 - suivi et régulation,
 - accompagnement des équipes,
- **évaluation des dispositifs et des actions** :
 - évaluer les dispositifs du point de vue des moyens mis en œuvre,
 - rédigier les bilans pédagogiques et financiers,
- **communication et valorisation des actions et des savoirs** produits dans les secteurs des pratiques concernées.

Ces différentes activités correspondent au « cœur de métier » et doivent être considérées comme structurantes de l'identité professionnelle recherchée.

Il faut néanmoins considérer que le niveau de responsabilité envisagé suppose des activités connexes liées **à la recherche de financements, la rédaction des cahiers des charges, la conception et l'animation de la qualité professionnelle.**

Ce profil de métier pointe la prégnance d'activités transversales, que nous identifierons comme des activités d'analyse, de formalisation et d'animation. A noter par ailleurs que ces différentes activités donnent lieu à la mise en œuvre de réunions, d'activités de partage, de communication qui nécessitent de pouvoir recourir aux nouvelles possibilités technologiques.

Référentiel d'activités et de compétences des fonctions de « Responsable de formation »

Activités	Compétences
Diagnostic /études préalables	
<p>Le responsable de formation d'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> -commande les études préalables à l'élaboration du plan de formation et peut y participer ; -élabore le plan de formation. <p>Le responsable de formation qui exerce dans un organisme de formation participe aux études et aux diagnostics préalables à la conception de dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -de formation (sessions, modules, parcours individualisés....) -de validation d'acquis. <p>Par ailleurs, il participe du fait de sa fonction de coordination aux activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> -de caractérisation des profils de stagiaires (niveau des pré requis et des pré acquis) et -de positionnement des stagiaires (VAE...), <p>au regard des champs de pratiques concernés et des compétences visées.</p>	<p>De manière générale, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • savoir analyser une commande ou un appel d'offre • savoir analyser des « situations problèmes » en intégrant la culture d'entreprise et pour cela, <ul style="list-style-type: none"> -analyser des organisations, -analyser des postes de travail -analyser les stratégies des différents acteurs au regard des enjeux socio-économiques de la professionnalisation des individus, des activités ou des organisations • savoir analyser les bassins d'emploi en termes d'offres, de dynamique, de développement. • connaître les référentiels métiers ainsi que les référentiels « diplôme » • savoir établir des profils de compétences • savoir diagnostiquer les besoins <i>de</i> et <i>en</i> formation • savoir dégager des conclusions en termes de conseil en organisation ou de conseil en formation • savoir comment repérer l'employabilité des personnes • savoir concevoir des procédures et des outils d'identification des acquis, et pour cela, <ul style="list-style-type: none"> -maîtriser les méthodes biographiques -maîtriser les méthodes d'analyse de pratiques -savoir identifier et formaliser les savoirs d'action -savoir conduire un entretien et veiller à ce que la personne soit actrice de sa démarche -savoir identifier les freins relatifs à l'environnement, les freins personnels par rapport à la formation.
Négociation (fonction commerciale)	
<p>Le responsable de formation en entreprise négocie les achats de formation.</p> <p>Il négocie avec les organismes de formation et/ou avec les formateurs, les orientations définies pour l'opérationnalisation de la politique de formation.</p> <p>Le responsable de formation en organisme de formation assure la promotion des actions de formation auprès des clients éventuels et en négocie la vente.</p> <p>A ce titre, les responsables de formation sont amenés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -présenter des conclusions -rédiger des cahiers des charges - fixer des conditions de travail - calculer les coûts et les tarifs - négocier et commercialiser l'offre de formation 	<p>Il s'agit de savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réinvestir la logique pédagogique au plan de la logistique et des données socio- économiques • estimer les dépenses selon les différents postes de réalisation du dispositif/ de l'action, établir un devis • concevoir des outils de diffusion de l'offre de formation et pour cela connaître les circuits de diffusion, concevoir les mailings, les diffuser, organiser des événements • démarcher, négocier, savoir communiquer, rédiger, concevoir des maquettes • travailler en réseau

Administration, gestion et animation des ressources humaines et communication

Le responsable de formation, en entreprise ou en organisme de formation assure en pleine responsabilité :

- la gestion analytique du plan de formation, des conventions, des budgets affectés aux dispositifs et actions de formation
- le recrutement des formateurs et veille à la cohérence des équipes
- la recherche de partenaires
- la mise en œuvre des bilans pédagogiques
- le respect de la législation
- le respect de la déontologie de la formation

Il s'agit de savoir :

- rechercher et traiter des informations (juridiques, administratives, financières...)
- établir des budgets prévisionnels; créer des tableaux de bord
- définir des objectifs et les opérationnaliser en tenant compte des données juridiques, administratives ... et pédagogiques
- concevoir et opérationnaliser la politique de communication externe et/ou interne
- mener des entretiens, établir des profils de compétences...
- assurer les relations avec les institutions représentatives du personnel
- concevoir et coordonner la mise en œuvre des bilans pédagogiques et financiers
- animer des réunions
- concevoir un argumentaire, le communiquer et le défendre

Réponse à des appels d'offres et montage des dossiers

Le responsable de formation en organisme de formation suit la parution des appels d'offre et instruit les dossiers :

- au plan régional, national, européen
- par secteurs et branches professionnels

Il s'agit de :

- connaître les politiques régionales, nationales, européennes et les différents fonds structurels
- savoir appréhender la logique et les contraintes d'instruction d'un appel d'offre ; repérer les terminologies...
- savoir apprécier l'adéquation entre les orientations du projet poursuivi et celles de l'appel d'offre, en vue de pouvoir estimer les probabilités d'éligibilité
- savoir discerner les implicites ; ajuster le projet
- savoir recourir à un accompagnement pour l'instruction du dossier
- savoir établir un budget prévisionnel et rédiger des fiches budgétaires
- savoir rédiger un cahier des charges

Conception des plans et des dispositifs de formation

Le responsable de formation en entreprise, à partir des résultats des études préalables, formalise la commande de formation (fonction de maître d'ouvrage).

Le responsable de formation en organisme de formation (en tant que maître d'œuvre) organise l'opérationnalisation de la commande (dimensions logistiques et pédagogiques).

A ce titre, il lui revient de :

- déterminer l'architecture des dispositifs de formation (alternance, FOAD, APP, formations intégrées au travail, face à face pédagogique...)
- définir les conditions de mise en œuvre et de rédiger le cahier des charges pédagogiques : il définit les durées de formation nécessaires à l'atteinte des objectifs pour les publics concernés, les orientations méthodologiques, les modalités d'évaluation.

Il s'agit de savoir,

- définir les transformations à promouvoir chez les personnes concernées pour résoudre les problèmes à l'origine de la commande en utilisant les différents plans de définition des « objectifs »
- identifier les enjeux de savoirs des situations professionnelles ou d'insertion et d'en cerner les dynamiques évolutives
- concevoir les modalités de positionnement pour caractériser les publics concernés (voir plus haut)
- élaborer le plan de formation
- concevoir, ajuster et planifier les dispositifs et les progressions en intégrant les différentes logiques, contraintes et ressources
- analyser les outils mis à disposition - didacticiels, produits audiovisuels, écrits
- concevoir des outils d'évaluation des apprentissages et de construction de connaissances
- construire des partenariats régionaux, nationaux et européens à la croisée des politiques régionales, nationales et européennes

Conception de séquences, de situations et de parcours de formation

<p>Le responsable de formation du fait de sa fonction d'encadrement et de coordination du process de formation, veille à la cohérence de la programmation et contrôle l'articulation des différentes séquences en vue de maintenir la cohérence du dispositif et l'atteinte des objectifs.</p>	<p>De manière générale, il s'agit de maîtriser les connaissances relatives aux conduites d'apprentissage, à l'appréhension des fonctionnements et dysfonctionnements cognitifs, à la pédagogie et à la didactique, en vue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • concevoir des dispositifs d'accès à la formation innovants • vérifier la pertinence des situations pédagogiques retenues • définir des parcours personnalisés et concevoir des modalités
--	---

Mise en œuvre de plans de formation et de dispositifs de formation

<p>Le responsable de formation a pour fonction l'encadrement et la responsabilité du déroulement du plan ou du dispositif, sachant que le responsable de formation en entreprise exerce plutôt un encadrement administratif et logistique et que le responsable de formation en organisme de formation a plutôt un encadrement à caractère pédagogique et administratif.</p> <p>Il revient à ce dernier :</p> <ul style="list-style-type: none"> -d'organiser et de planifier les activités -d'organiser, superviser ou participer au recrutement des stagiaires -d'encadrer et animer les équipes pédagogiques ; accompagner les formateurs -de mettre en place des régulations à caractère pédagogique avec l'ensemble des acteurs impliqués. 	<p>Il s'agit de savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • conduire un projet : <ul style="list-style-type: none"> -organiser, planifier, anticiper, ajuster -animer des partenariats régionaux, nationaux et européens à la croisée des politiques régionales, nationales et européennes -mettre en place des stratégies d'animation et de régulation des phénomènes de groupe -assurer le suivi administratif et financier des contrats • mener des entretiens de recrutement • assurer le suivi pédagogique des actions : concevoir des outils de bilan, animer les journées de bilan
---	---

Mise en œuvre de séquences et de situations de formation

<p>Etant donné sa fonction d'encadrement et d'accompagnement des équipes, le responsable de formation assure une veille pédagogique tout au long du process de formation. Il participe aussi aux activités d'accueil et d'accompagnement des candidats dans les différents dispositifs (alternance...) ; il supervise la mise en place des parcours personnalisés et le suivi des projets personnalisés.</p> <p>Il organise des réunions d'équipe ; il rencontre les stagiaires.</p>	<p>De manière générale, il s'agit de maîtriser les différentes connaissances relatives aux conduites d'apprentissage - appréhension des fonctionnements et dysfonctionnements cognitifs, appréhension des processus motivationnels – ainsi que les savoirs propres à la pédagogie et à la didactique, en vue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'assurer du bon déroulement des séquences et des situations de formation au regard de la progression des apprentissages (acquisitions réalisées, difficultés des individus et des groupes) • gérer les relations à l'intérieur du groupe
--	--

Evaluation

Le responsable de formation en entreprise évalue la réalisation du plan de formation.

Le responsable de formation en entreprise ou en organisme de formation évalue les dispositifs de formation au plan logistique et au plan pédagogique.

A ce titre, il évalue :

- les politiques et les stratégies de formation
- les dispositifs et les architectures

Il s'agit de :

- savoir produire des critères d'analyse et d'évaluation pertinents (critères économiques, financiers, pédagogiques, sociaux...), en vue d'apprécier la pertinence des stratégies de formation, la qualité de leur mise en œuvre et leurs effets
- savoir prendre de la distance par rapport à sa subjectivité
- savoir formaliser les faits, les réactions, etc... et les analyser comme des stratégies d'acteurs
- savoir construire des protocoles et des outils d'évaluation

Construction et mise en œuvre de la qualité professionnelle

Les différents professionnels assurent la veille scientifique propre à leur niveau de responsabilité, ainsi que la formalisation de leurs pratiques ; de la même manière chacun produit des écrits, se forme et forme.

Le responsable de formation opérationnalise pour sa part les stratégies de qualité définies au plan de l'entreprise ou de l'organisme de formation. Pour cela :

- il assure une veille scientifique, méthodologique, juridique....
- il met en place les conditions de la construction des compétences collectives et pour cela :
 - il prévoit et organise les temps de partage et de réflexion sur les pratiques mises en œuvre.
 - il anime le travail en équipe, la concertation et la formalisation des pratiques
 - il met en place de séminaires de réflexion et d'analyse de pratiques.
 - il assure la qualification des différents professionnels intervenant dans les dispositifs
 - il anime et coordonne les différentes activités prévues.
- il produit des écrits professionnels
- il développe le recours aux TICE
- il met en place des partenariats et anime des réseaux

Il s'agit de savoir :

- conduire des analyses de pratiques en vue de garantir la cohérence entre le discours sur la pratique et la pratique effective
- veiller à l'explicitation et à la formalisation des cadres de référence – les siens et ceux des différents partenaires
- constituer et animer des activités de partage, de réflexion
- veiller à la mise en place des conditions de la construction des compétences collectives
- coordonner, fédérer, déléguer
- organiser la constitution de fonds documentaire et de centre de ressources pour les formateurs
- accompagner l'écriture professionnelle
- rédiger

Référentiel d'Activités et de compétences des fonctions « Ingénieur de formation, consultant en formation, responsable d'organisme de formation »

Les fonctions visées par ce référentiel sont celles de l'expertise, de la conception des architectures de formation, de leur encadrement pédagogique, financier et logistique. A cela s'ajoute la formation des formateurs.

Les métiers correspondant sont les métiers de « consultant en formation », d'« ingénieur de formation », de « responsable de service formation », de « formateur de formateurs ».

L'expertise et la réalisation d'études, l'élaboration et la négociation de conclusions opérationnelles en matière de formation figurent « le cœur de métier » des trois premiers, ces activités pouvant se prolonger au plan de la responsabilité pédagogique et technique des dispositifs mis en œuvre ; la gestion, la négociation commerciale et l'administration des actions et des services formation profilent le noyau des compétences clés pour les autres.

Les activités principales identifiées correspondent à celles énoncées dans le référentiel d'activités des métiers de la formation du réseau national des universités préparant aux métiers de la formation :

- **diagnostic** : analyse des contextes, des environnements économique, juridique, politique et institutionnel ; analyse des besoins de et en formation (niveau des organisations),
- **conception** : des architectures des dispositifs de formation et définition des conditions de mise en œuvre ;
- **négociation** : stratégique, commerciale....
- **rédaction** : des réponses aux appels d'offre et des cahiers des charges
- **organisation, administration, gestion** de la formation
- **mise en œuvre et suivi des actions**
- **évaluation des dispositifs et des actions** : évaluation des dispositifs du point de vue des moyens mis en œuvre, rédaction des bilans pédagogiques et financiers,
- **communication et valorisation** des actions et des savoirs produits dans les secteurs des pratiques concernées.

Le niveau de responsabilité envisagé suppose l'exercice d'une veille scientifique, juridique, stratégique et méthodologique régulière.

Pour spécifier cet ensemble de métiers, il convient de rappeler que du fait de son champ de responsabilité, les activités du consultant en formation sont plutôt menées en amont du processus de formation et en externe des organismes de formation ; elles ont pour objet le fonctionnement des organisations, l'analyse du travail, l'analyse des problèmes, la détermination des besoins *de* et *en* formation ; alors que celles de l'ingénieur de formation et du responsable d'organisme de formation sont plutôt engagées à l'interne et concernent l'ingénierie – conception et organisation des dispositifs à partir des diagnostics initiaux ; mise en œuvre, régulation et contrôle des actions de formation - .

Activités	Compétences
Diagnostic	
<p>Le responsable d'organisme de formation reçoit les commandes des entreprises de biens et de services et commande les « diagnostics ».</p> <p>Le formateur-consultant formalise la problématique et décide de la méthodologie des études qui lui sont commandées.</p>	<p>Il s'agit de savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • commanditer un diagnostic • analyser une commande et en dégager les implicites • réaliser des audits, c'est à dire : <ul style="list-style-type: none"> - se situer et comprendre les enjeux - élaborer une méthodologie d'études - analyser et caractériser le fonctionnement d'une structure - analyser le contexte, l'environnement économique, juridique, politique et institutionnel • savoir identifier les acquis en relation avec les compétences observées en situation de travail • établir un diagnostic de besoin(s) de formation • dégager et formaliser des orientations d'intervention dans d'autres domaines (organisation du travail...) • formaliser à partir des besoins de formations la réalité des besoins en formation.
Négociation	
<p>Le formateur-consultant négocie ses préconisations.</p> <p>Le responsable d'organisme assure la promotion de son organisme auprès des financeurs.</p>	<p>Il s'agit de savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • présenter des conclusions et rédiger des cahiers des charges, • conduire une négociation auprès des différents partenaires, • argumenter des propositions : <ul style="list-style-type: none"> - au plan pédagogique - au plan organisationnel et financier • faire appel à des stratégies de communication et de diffusion de l'offre de formation
Administration, Communication, Gestion	
<p>Le responsable d'organisme assure en pleine responsabilité ces différentes activités.</p> <p>L'ingénieur est directement impliqué dans la mise en œuvre de ces différentes activités</p> <p>Le formateur consultant est particulièrement impliqué dans la formalisation des projets et la recherche de partenariats.</p>	<p>Il s'agit de savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaborer des stratégies financières et pour cela maîtriser les techniques de gestion financière des actions et des dispositifs en tenant compte des particularités des modes de financement de la formation continue; • développer des politiques de communication, et de promotion et pour cela maîtriser les techniques commerciales et de promotion des produits « formation » • mettre en œuvre une démarche de projet • savoir constituer des partenariats locaux, régionaux, nationaux, internationaux • savoir constituer des équipes pluridisciplinaires • savoir organiser le travail, déléguer, mobiliser, responsabiliser, harmoniser les pratiques, mettre en place des stratégies de régulation des phénomènes, de conflits, ... • savoir mettre en place des dispositifs de contrôle de contrats, de conventions

Réponse à des appels d'offres et montage de dossiers

Le formateur- consultant et le responsable d'organisme répondent aux appels d'offres.
Le formateur- consultant peut avoir un rôle de conseil auprès des organismes désireux de répondre à des appels d'offres.

Il s'agit de savoir :

- organiser un système de veille relatif à la parution et à la diffusion des appels d'offre et plus généralement des textes sur la formation,
- se saisir des opportunités,
- monter un dossier en intégrant les finalités, les logiques et les contraintes juridiques, logistiques et financières de l'appel d'offres, et pour cela :
 - identifier les politiques régionales (les besoins des bassins d'emploi) nationales, voire internationales
 - tenir compte des rapports d'expertise et des diagnostics relatifs aux situations de travail, à la professionnalisation des organisations ou des métiers
 - analyser les caractéristiques du public
 - concevoir un projet de formation
 - rédiger un cahier des charges

Conception des dispositifs de formation, des séquences et situations de formation

Il revient aux formateur consultant et ingénieur de formation :

- d'établir les profils de compétences recherchées en relation avec les analyses de besoins et les diagnostics réalisés ;
- de déterminer les architectures des dispositifs de formation et d'en définir les conditions de mise en œuvre ;
- de rédiger le cahier des charges (budget, moyens matériels et humains...).

Il s'agit de savoir :

- penser la relation emploi (métier) – formation (compétences) en vue de formaliser les finalités et définir des profils de compétences à atteindre,
- construire des référentiels de compétences, de formation et de certification à partir des référentiels d'activités
- maîtriser les orientations de la didactique professionnelle pour mettre en place des techniques de développement de compétences (carte de compétences, EAE, ...),
- mettre en relation diagnostics, besoins en formation, enjeux de savoirs, contraintes, moyens logistiques et humains pour déterminer les contenus des formations à mettre en place :
 - savoir situer son projet par rapport au cadre législatif et la politique de l'organisme (entreprise, ...),
 - savoir évaluer les capacités d'apprentissage en fonction du type de public, anticiper les difficultés et prévoir les régulations,
 - savoir se saisir des opportunités offertes par les environnements pour penser les dispositifs,
 - savoir recourir à des formes pédagogiques innovantes, établir un planning de réalisation (coûts, logistique, personnel formateur – formés).

Mise en œuvre des dispositifs de formation, des situations et des séquences pédagogiques

Le formateur consultant, l'ingénieur de formation supervisent, encadrent et régulent si nécessaire les différentes activités de conception et s'assurent de l'adéquation avec la commande.

Il s'agit de savoir accompagner et animer le dispositif de formation conçu et pour cela :

- initier des pratiques de supervision et de contrôle/ plans logistique et pédagogique,
- manager des équipes,
- savoir repérer et mobiliser les compétences à l'interne et à l'externe,
- savoir communiquer, informer, s'adapter aux évolutions du contexte,
- animer des partenariats et faire fonctionner des réseaux.

Evaluation

Le responsable d'organisme et l'ingénieur impulsent les démarches d'évaluation des différentes activités mises en œuvre.

Le formateur-consultant conçoit les dispositifs d'évaluation des formations -architectures, moyens

Il s'agit de savoir construire, mettre en place et animer un dispositif d'évaluation des pratiques et des dispositifs de formation et pour cela :

- produire des critères d'analyse des pratiques,
- savoir choisir et construire des outils adaptés aux objets à évaluer,
- concevoir et produire des mesures correctives,
- se rapporter aux normes qualitatives du marché de la formation,
- faire évoluer les dispositifs en fonction des mesures correctives établies.

Construction et mise en œuvre de la qualité professionnelle

Il s'agit de :

- savoir impulser et animer un dispositif d'évaluation de pratiques et de compétences,
- savoir assurer une veille scientifique, juridique, stratégique et méthodologique,
- savoir organiser un centre de ressources documentaires et juridiques,
- savoir organiser un centre de ressources documentaires et juridiques,
- savoir animer des groupes de travail.

**Coordonnées des établissements
du Réseau National
des Universités préparant
aux Métiers de la Formation**

Coordonnées des Etablissements et des représentants du Réseau National des Universités préparant aux Métiers de la Formation

Université de Picardie Jules Verne
Campus Universitaire
Chemin du Thil
80048 AMIENS cedex 1

Composante (s) associée(s)	Faculté de Philosophie Sciences Humaines et sociales Département de Sciences de l'Éducation
Service commun de formation continue	Direction de l'Éducation Permanente 10 rue Frédéric Petit 80048 AMIENS Cedex 1
Diplôme (s) dispensé(s) dans la filière « métiers de la formation »	DUFA (Diplôme Universitaire de Formateur d'Adultes) enregistré au RNCP au niveau III DURF (Diplôme Universitaire de Responsable de Formation) enregistré au RNCP au niveau II Master 2 Sciences de l'Éducation et de la Formation Ingénierie de la formation d'adultes Master 2 Sciences de l'Éducation et de la Formation – Parcours planification et Gestion des projets et politiques d'Éducation et de formation : Approche internationale
Adresse site(s) Internet	http://www.dep.u-picardie.fr
Coordonnées des personnes à contacter	Référent Réseau : Dominique MARECHAL Tél : 03 22 80 69 09 / 03 22 80 81 39 Service Formation Continue : Dominique MARECHAL Tél : 03 22 80 69 09 dominique.marechal@u-picardie.fr Secrétariat : Carole MORO Tél : 03 22 80 69 08 carole.moro@u-picardie.fr http://www.dep.u-picardie.fr

Coordonnées des Etablissements et des représentants du Réseau National des Universités préparant aux Métiers de la Formation

Université d'Angers
CUFCo
19, rue Rouchy
49100 ANGERS

Composante (s) associée(s)	Centre de formation continue - CUFCo
Service commun de formation continue	CUFCo 19, rue Rouchy - 49100 Angers Changement d'adresse en septembre 2010 5 rue Gaston Allard 49000 ANGERS
Diplôme (s) dispensé(s) dans la filière « métiers de la formation »	DURF
Adresse site(s) Internet	www.univ-angers.fr/cufco
Coordonnées des personnes à contacter	Référent réseau jean-claude.thiery@univ-angers.fr Tél : 02 41 96 23 85 Secrétariat Sylvia LAIR Tél : 02 44 68 86 84 sylvia.lair@univ-angers.fr

Coordonnées des Etablissements et des représentants du Réseau National des Universités préparant aux Métiers de la Formation

UNIVERSITE D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE
74 rue Louis Pasteur
84000 AVIGNON

Composante (s) associée(s)	UFR Sciences juridiques, politiques et économiques
Service commun de formation continue	Service Formation Continue 1, avenue Saint-Jean 84000 Avignon
Diplôme (s) dispensé(s) dans la filière « métiers de la formation »	DUFA (Diplôme universitaire de Formateur – animateur de formation) Licence professionnelle Gestion des Ressources Humaines Spécialité « Formateur d'adultes » DUFRES : D.U. Formateur-Responsable d'action de formation enregistré au RNCP au niveau II
Adresse site(s) Internet	http://www.univ-avignon.fr
Coordonnées des personnes à contacter	Référent Réseau : Service Formation Continue : Dominique REY Tél : 04 32 74 32 20 / 06 15 41 37 10 dominique.rey@univ-avignon.fr Secrétariat : Anne-Frédérique CARLE : Tél : 04 32 74 32 26 anne-frederique.carle@univ-avignon.fr

Coordonnées des Etablissements et des représentants du Réseau National des Universités préparant aux Métiers de la Formation

SUFOCEP
Université de Caen Basse-Normandie
Esplanade de la Paix
14032 CAEN cedex

Composante (s) associée(s)	UFR Sciences de l'homme, Département des sciences de l'éducation
Service commun de formation continue	Service Formation Continue
Diplôme (s) dispensé(s) dans la filière « métiers de la formation »	Master professionnel : Education, formation et mutations sociales : ingénierie et professionnalité
Adresse site(s) Internet	http://www.unicaen.fr/services/sufocep
Coordonnées des personnes à contacter	Philippe MAZEREAU philippe.mazereau@unicaen.fr Tél : 02 31 56 55 37

Coordonnées des Etablissements et des représentants du Réseau national des Universités préparant aux Métiers de la Formation

Université du MAINE
Avenue Olivier Messiaen
72 085 LE MANS cedex 9

Composante (s) associée(s)	UFR Lettres et sciences humaines UFR Droit, Économie, Gestion / IUFM / CCI
Service commun de formation continue	Service Formation Continue CUEP, Bd Pythagore 72085 Le Mans cedex 9
Diplôme (s) dispensé(s) dans la filière « métiers de la formation »	DUFA (Diplôme Universitaire de Formateur/trice d'Adultes) DUFIDES (Diplôme Universitaire de Formateur/trice Intervenant-e en Développement Éducatif et Social) Licence professionnelle « Ingénierie de formation – Accompagnement en alternance » (Intervention sociale)
Adresse site(s) Internet	http://www.univ-lemans.fr
Coordonnées des personnes à contacter	Référente Réseau : Lydie GRUDE : 02 43 83 30 76 lydie.grude@univ-lemans.fr Service Formation Continue : Lydie GRUDE Tél : 02 43 83 30 76 lydie.grude@univ-lemans.fr Secrétariat : Tél : 02 43 83 30 70 cuep@univ-lemans.fr

Coordonnées des Etablissements et des représentants du Réseau National des Universités préparant aux Métiers de la Formation

Université de Lille 1
C.U.E.E.P Université de Lille I
9 rue Angellier
59046 LILLE cedex

Université de Lille 3
FCEP Université de Lille 3
5/11 rue Angellier
59000 LILLE

Composante (s) associée(s)	UFR de Sciences de L' Education Lille 1 UFR de Sciences de L' Education Lille 3
Service commun de formation continue	Service Formation Continue Service commun de formation continue FCEP (Formation continue éducation permanente) CUEEP Centre Université Economie Education Permanente
Diplôme (s) dispensé(s) dans la filière « métiers de la formation »	DUFA niveau 3
Adresse site(s) Internet	http://www.univ-lille3.fr/fr/fcep/ http://cueep.univ-lille1.fr/cueep/ http://cueep.univ-lille1.fr/sceduc/
Coordonnées des personnes à contacter	Référent Réseau : Catherine NEGRONI et Thérèse LEVENÉ catherine.negrone@univ-lille3.fr therese.levene@univ-lille1.fr Service Formation Continue : Au choix Celui du service FC ou du référent CUEEP Tél : 03 20 58 11 34 FCEP Tél : 03 20 15 41 00 Secrétariat : Isabelle HOCQUAUX Personne : Tél : 03 20 15 41 94 Isabelle.hocquaux@univ-lille3.fr

Coordonnées des Etablissements et des représentants du Réseau National des Universités préparant aux Métiers de la Formation

Université Lumière Lyon 2
86 rue Pasteur
69365 LYON cedex 07

Composante (s) associée(s)	Institut des Sciences et Pratiques d'Education et de Formation (ISPEF) Domaine : Sciences Humaines et Sociales Mention Sciences de l'Education
Service commun de formation continue	Université Lumière Lyon 2 Formation Continue 86 rue Pasteur 69365 Lyon cedex 07
Diplôme (s) dispensé(s) dans la filière « métiers de la formation »	Master à finalité professionnelle Spécialité : Concepteur Réalisateur de Formation
Adresse site(s) Internet	http://fc.univ-lyon2.fr/ http://ispef/
Coordonnées des personnes à contacter	Référent Réseau : Philippe ASTIER Tél : 04 78 69 73 57 philippe.astier@univ-lyon2.fr Service Formation Continue : Françoise MAURIN Tél : 04 78 69 70 77 francoise.maurin@univ-lyon2.fr Secrétariat : Lise THIBON Tél : 04 78 69 71 02 lise.thibon@univ-lyon2.fr

Coordonnées des Etablissements et des représentants du Réseau National des Universités préparant aux Métiers de la Formation

Nancy Université - Université de Nancy 2
91, avenue de la Libération
BP 454
54001 NANCY cedex

Composante (s) associée(s)	UFR Connaissance de l'Homme Département des Sciences de l'Education
Service commun de formation continue	Nancy Université Formation Continue (32 rue de Saurupt BP 60289 - 54005 NANCY CEDEX)
Diplôme (s) dispensé(s) dans la filière « métiers de la formation »	Titre « Formateur d'adultes » Licence Professionnelle Métiers de la formation, de l'insertion et de l'accompagnement Master Proj&Ter : Conduite de projets et développement des Territoires spécialité FAD2T (Formation, animation, développement des territoires et transfrontalier) Master Ingénierie Formation de Formateurs
Adresse site(s) Internet	http://www.: univ-nancy2.fr http://www. fc.nancy-universite.fr
Coordonnées des personnes à contacter	Référent Réseau : Nathalie LAVIELLE-GUTNIK et Virginie SAVALLE Tél : 03 54 50 51 85 / 03 83 68 28 43 nom@serveur.fr : nathalie.lavielle-gutnik@univ-nancy2.fr / virginie.savalle@nancy-universite.fr Service Formation Continue : Hélène VOIRPY et Virginie SAVALLE Tél : 03 83 68 28 42/43 nom@serveur.fr : helene.voirpy@nancy-universite.fr / virginie.savalle@nancy-universite.fr Secrétariat : Marie-José CONNESSON Tél : 03 83 68 28 40 nom@serveur.fr : marie-jose.connesson@nancy-universite.fr

Coordonnées des Etablissements et des représentants du Réseau National des Universités préparant aux Métiers de la Formation

Université Paris Descartes
Centre Universitaire des Saints-Pères
45 rue des Saints-Pères
75270 PARIS cedex 06

Composante (s) associée(s)	UFR Faculté des Sciences Humaines et Sociales Départements : Sciences de l'éducation et linguistique
Service commun de formation continue	Service Commun de Formation Continue Centre Universitaire des Saints-Pères 45 rue des Saints-Pères 75 270 Paris cedex 06
Diplôme (s) dispensé(s) dans la filière « métiers de la formation »	Master Professionnel Cadres et consultants en formation continue Diplôme d'Université Responsable de Formation (DURF) Licence Professionnelle Métiers de la formation de base et de l'insertion des adultes Diplôme d'Université Acteurs de la formation, compétences clés et situations de travail en entreprise
Adresse site(s) Internet	http://www.parisdescartes.fr http://www.scfc.parisdescartes.fr
Coordonnées des personnes à contacter	Référent Réseau : Maryvonne SOREL maryvonne.sorel@parisdescartes.fr Service Commun de Formation Continue : Dominique FREGOSI Tél : 01 42 86 21 05 dominique.fregosi@parisdescartes.fr Secrétariat : SCFC Isabelle ANTOINE, Lisa PALADINI Tél : 01 42 86 22 97 / 22 93 isabelle.antoine@parisdescartes.fr lisa.paladini@parisdescartes.fr

Coordonnées des Etablissements et des représentants du Réseau National des Universités préparant aux Métiers de la Formation

Université des Antilles et de la Guyane
Campus de Fouillole
97157 POINTE À PITRE

Composante (s) associée(s)	UFR Lettres et Sciences Humaines Département Sciences de l'éducation
Service commun de formation continue	Institut Universitaire de Formation Continue
Diplôme (s) dispensé(s) dans la filière « métiers de la formation »	DUFA (niveau bac+3)
Adresse site(s) Internet	http://www.univ-ag.fr
Coordonnées des personnes à contacter	Référent Réseau : Nicolas KEZIE Tél 05 90 48 33 51 nicolas.kezie@univ-ag.fr Service Formation Continue : Personne : Nicolas KEZIE Secrétariat : Tél : 05 90 48 33 55 formation.continue@univ-ag.fr

Coordonnées des Etablissements et des représentants du Réseau National des Universités préparant aux Métiers de la Formation

Université Rennes 2
Campus Villejean
Place du Recteur Henri Le Moal
35000 RENNES

Composante (s) associée(s)	UFR Sciences Humaines Département des Sciences de l'Éducation
Service commun de formation continue	Service Formation Continue Avenue Charles Tillon CS 24 414 35044 Rennes Cedex
Diplôme (s) dispensé(s) dans la filière « métiers de la formation »	DEUST, USETIC (Usage Socio-Éducatif des Technologies de l'Information et de la Communication) Licence Professionnelle, SDIF (Stratégies et Dispositifs Individualisés en Formation) Master 1 et Master 2 professionnel, TEF (Technologie en Éducation et Formation) SIFA (Stratégie et Ingénierie en Formation des Adultes)
Adresse site(s) Internet	http://www.univ-rennes2.fr/sciences-education http://www.univ-rennes2.fr/sfc
Coordonnées des personnes à contacter	Référent Réseau : Jérôme ENEAU jerome.eneau@univ-rennes2.fr Service Formation Continue : Tél : 02 99 14 20 36 sfc@univ-rennes2.fr Secrétariat Sciences de l'Éducation : Pascale RICHE Tél : 02 99 14 19 66 pascale.riche@univ-rennes2.fr Martine MONTTOIS Tél : 02 99 14 19 99 martine.montois@univ-rennes2.fr

Coordonnées des Etablissements et des représentants du Réseau National des Universités préparant aux Métiers de la Formation

UNIVERSITE DE STRASBOURG
7 rue de l'Université
67000 STRASBOURG

Composante (s) associée(s)	Faculté des Sciences de l'Education 7 rue de l'Université 67000 Strasbourg
Service commun de formation continue	Service Formation Continue 21 rue du Maréchal Lefebvre 67100 Strasbourg
Diplôme (s) dispensé(s) dans la filière « métiers de la formation »	Licence Professionnelle Formation Accompagnement - LPFA Diplôme Universitaire de Responsable de Formation - DURF Master Ingénierie de la Formation et des Compétences – M2 IFC
Adresse site(s) Internet	http://www.unistra.fr
Coordonnées des personnes à contacter	Référent Réseau : Anne LAIDEBEUR Tél : 03 68 85 67 50 anne.laidebeur@unistra.fr Service Formation Continue : Directeur : Marc PONCIN Tél : 03 68 85 49 75 marc.poncin@unistra.fr Secrétariat : Joëlle LABARRE Tél : 03 68 85 49 75 joelle.labarre@unistra.fr

Coordonnées des Etablissements et des représentants du Réseau National des Universités préparant aux Métiers de la Formation

Université Toulouse 2-le Mirail
5, allées Antonio Machado
31 000 TOULOUSE

Composante (s) associée(s)	UFR : Sciences, Espaces et Sociétés Département : Sciences de l'Éducation et de la Formation Equipe de recherche : Centre de Recherche en Education, Formation, Insertion - Toulouse
Service commun de formation continue	Service Formation Continue
Diplôme (s) dispensé(s) dans la filière « métiers de la formation »	DU IPFA DUFRES Master Conseil en Développement Professionnel
Adresse site(s) Internet	http://www.univ-tlse2.fr/ http://www.
Coordonnées des personnes à contacter	Référent Réseau : Patrice BOUYSSIÈRES Tél : 06 79 64 41 77 bouyssieres@univ-tlse2.fr Service Formation Continue : Tél : 05 61 50 47 98 neyret@univ-tlse2.fr Secrétariat : Tél : 05 61 50 42 35 f2f@univ-lse2.fr

Coordonnées des Etablissements et des représentants du Réseau National des Universités préparant aux Métiers de la Formation

Université de Valenciennes
et du Hainaut - Cambresis
Le Mont - Houy
59313 VALENCIENNES cedex 9

Composante (s) associée(s)	UFR Département
Service commun de formation continue	Service Formation Continue Le CEPPEs
Diplôme (s) dispensé(s) dans la filière « métiers de la formation »	DUFA Licence Professionnelle Métiers de la Formation
Adresse site(s) Internet	http://www.univ-valenciennes.fr
Coordonnées des personnes à contacter	Référent Réseau Responsable de formation : Richard DOROBISZ Tél : 03 27 51 77 91 richard.dorobisz@univ-valenciennes.fr Service Formation Continue Directeur : Pascal TONARELLI Tél : 03 27 51 77 50 pascal.tonarelli@univ-valenciennes.fr Secrétariat : Me Dominique DAMIEN Tél : 03 27 51 77 91 dominique.damien@univ-valenciennes.fr

Localisation des Universités préparant aux Métiers de la Formation



Université de Picardie Jules-Verne

AMIENS

Tél : 03.22.80.81.39/03.22.80.69.09

Université d'Angers

ANGERS

Tél : 02 44 68 86 84

Université d'Avignon et des pays de Vaucluse

AVIGNON

Tél : 04 32 74 32 20

Université de Caen Basse-Normandie

CAEN

Tél : 02 31 56 55 37

Université du Maine

LE MANS

Tél : 02.43.83.30.70

Université de Lille 3

Université de Lille 1 USTL

LILLE

CUEEP Tél : 03 20 58 11 34

FCEP Tél : 03 20 15 41 00

Tél : 03 20 15 41 94

Université Lumière Lyon 2

LYON

Tél : 04 78 69 70 77

Université de Nancy 2

NANCY

Tél : 03 83 68 28 42/43

Université Paris Descartes

PARIS

Tél : 01 42 86 22 97 / 93

Université des Antilles et de la Guyane

POINTE A PITRE

Tél : 05 90 48 33 55

Université Rennes 2

RENNES

Tél : 02 99 14 20 36

Université de Strasbourg

STRASBOURG

Tél : 03 68 85 67 50

Université Toulouse 2-le Mirail

TOULOUSE

Tél : 05 61 50 47 98

Université de Valenciennes

et du Hainaut-Cambresis

VALENCIENNES

Tél : 03 27 51 77 91